



Création du réseau des acteurs normands de la commande publique éco-responsable
Le jeudi 3 mai 2007 de 10 H à 12 H 30 à l'ADEME Haute Normandie.

Rouen le 24 avril 2007

Madame, Monsieur,

L'article 5 du Code des Marchés Publics rend **obligatoire** : « **la prise en compte des objectifs du développement durable** » **dans la définition de toute commande publique**. L'application de cette obligation est pour l'instant peu effective car le référentiel méthodologique n'est pas encore connu de tous et la jurisprudence encore faible.

La commande publique représente pourtant 9% du PIB français (15% avec le marché des travaux publics) et elle se doit de respecter le CMP*.

C'est à la fois aux services juridiques des structures qu'aux référents Développement durable qu'il est demandé de définir les modalités de choix des fournisseurs sans hypothéquer la transparence des marchés, de définir la nature du besoin de tout marché intégrant l'art.5 (sus-réf.) et d'assurer une communication environnementale pertinente au meilleur « coût global » pour l'acheteur public.

Des réseaux d'acheteurs publics éco-responsables sont d'ores et déjà actifs en Aquitaine, dans le Nord, en Rhône-Alpes, ... et au niveau national (Stratégie Nationale du Développement Durable). Ces réseaux assurent depuis moins de 5 ans un lien transversal entre des fonctions juridiques, comptables, référent environnement.

Les Eco Maires et l'ADEME animent un réseau national. L'ADEME*, les collectivités (via le CNFPT*) et le MEDD* (via l'IFORE*) ont mis en place des formations aux achats éco-responsables.

Nous vous proposons d'entrer dans ce groupe d'échange des bonnes pratiques. **L'échelle régionale nous paraît être la plus pertinente pour communiquer et échanger de manière pragmatique** sur des principes marchés et entre structures qui se connaissent bien.

Vous trouverez ci après l'ordre du jour de cette réunion ainsi qu'un plan d'accès.

Dans l'attente, recevez, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Didier MARIE
Président du
Conseil Général de
Seine-Maritime

Dominique JOURDAIN
Président de
l'association
Les ECO-MAIRES

Jean-Paul COUTEL
Délégué régional
ADEME
Haute-Normandie

Alain LE VERN
Président du
Conseil Régional de
Haute-Normandie



ADEME



Délégation Régionale
Haute-Normandie



LE RESEAU HAUT-NORMAND SUR LA COMMANDE PUBLIQUE ECO-RESPONSABLE.

1^{ère} réunion - le 3 mai 2007

ORDRE DU JOUR :

1) point zéro par l'ADEME, le Conseil Général 76 et le Conseil Régional :

Pourquoi un réseau régional, obligations et volontés, les actions externes et les liens inter-réseaux (animation nationale ADEME et colloque/sept2007 par Les Eco Maires)

2) Tour de table :

Lister les difficultés à entrer dans la démarche, les attentes de chacun et les compétences existantes dans le réseau.

3) Etude économique régionale sur l'achat public :

Potentialités, enquête de sensibilité, effets macro économiques sur les acteurs privés liés à la commande publique avec 2 compléments :

- jurisprudence européenne et communication
- compilation des principales études et réalisations recensées au niveau national.

4) Proposition de former les membres aux Achats Eco Responsables :

Par un B.E. externe et accompagné par l'ADEME sur le volet environnemental.

Cible : 20 acheteurs du réseau ou 80 personnes associant les demandes externes

5) Tour de table des propositions et questions diverses.

- documents en diffusion ou en partage et liste des acteurs du réseau (qui sait quoi ? disponibilité ? relais réseaux ? -> questionnaire distribué en séance)
- date et OJ de la prochaine réunion + 4 mois (soit 3 réunions annuelles maximum).
- extranet ou groupe de discussions sur web à définir.

* ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie.

* CMP : Code des Marchés Publics.

* CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale.

* IFORE : Institut de Formation de l'Environnement.

* MEDD : Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable.